



Haute Ecole de la Province de Liège

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous venez de terminer vos études secondaires dans un pays de hors Union européenne et souhaitez vous inscrire à la Haute Ecole...

Vous trouverez ci-après la liste des documents que vous devrez apporter pour la constitution du dossier administratif :

- Photocopie d'un document d'identité en cours de validité: carte d'identité (recto/verso) ou tout autre document officiel établissant votre nationalité (passeport, ...)
- Permis de séjour
- Décision du service des équivalences **et** photocopie du titre d'accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat ou autre)

L'étudiant doit introduire sa demande d'inscription **avant le 30 septembre**.

Cas particuliers :

- **Sage-femme et Infirmier responsable de soins généraux** : certificat médical attestant que vous êtes apte à suivre la formation et extrait de casier judiciaire
- **AESI – éducation physique et Coaching sportif** : un certificat d'aptitude complété par votre médecin-traitant ou cardiologue de votre choix, après avoir effectué un électrocardiogramme attestant de votre aptitude à suivre des études sportives.



Procédure spécifique d'inscription en sections **kinésithérapie** et **logopédie** : dépôt du dossier les 19, 20 et 21 août 2020, quai du Barbou, 2 à Liège et tirage au sort

Sections **sage-femme, ergothérapie et orthoptie** : uniquement sur rendez-vous à prendre sur le site de la Haute Ecole à partir du 13 juin